

ANIMATEUR (ANI) / ASSISTANT (ASS) / INITIATEUR (INI) /  
ENTRAINEUR (ENT) / CLASSIFICATEUR (CLA) / ARBITRE (ARB)

## FORMATIONS FÉDÉRALES INITIALES



© G. PICOUT

# ANIMATEUR FÉDÉRAL POLYVALENT

ANI

### PUBLIC

- ▶ Bénévoles encadrants sportifs souhaitant approfondir leur investissement dans le monde handisport et/ou acquérir une reconnaissance fédérale
- ▶ Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique souhaitant s'investir dans le secteur des activités physiques ou sportives et obtenir un diplôme qualifiant et complémentaire permettant de travailler sous la responsabilité d'un professionnel du champ sportif (éducateur sportif ou enseignant APA)
- ▶ Personnes souhaitant acquérir une certification avant d'accéder au DEJEPS Handisport (dispense de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation et de la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique + équivalence de l'UC 4)

### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des méthodologies d'animation permettant l'engagement de tous les pratiquants
- ▶ Animer des APS dans le cadre du projet individuel de la personne ou dans le cadre du projet de la structure (établissement spécialisé, club ou association)
- ▶ Mettre en œuvre des séances en veillant à la sécurité du pratiquant, des tiers et du lieu de pratique
- ▶ Faire découvrir de nouvelles activités au sein de la structure

### CONTENU

#### Théorique

- ▶ Rappels sur les familles des pathologies au sein de la FFH ▶ Pratiques sportives spécifiques à la FFH ▶ Aspects réglementaires, statutaires et sécuritaires de la pratique adaptée ▶ La pédagogie et le projet

#### Technique et pratique

- ▶ Découverte du matériel spécifique ▶ Manutention et transfert

#### Pédagogique

- ▶ Mises en situation pédagogique ▶ Approche transversale des activités

### CERTIFICATION

- ▶ Épreuve terminale « mise en situation pédagogique »
- ▶ Entretien avec le jury sur les bases du « livret du stagiaire »
- ▶ Évaluations pédagogiques en cours de formation

### Pré-requis

18 ans minimum  
Être titulaire du PCS1  
Être licencié FFH  
Avoir trouvé un lieu de formation en alternance

### Durée

130 heures : 70 heures  
en Centre de Formation  
(3 regroupements) +  
60 heures dans une  
association Handisport

### Frais pédagogiques

840 € HT en  
autofinancement  
1380 € HT avec une prise  
en charge

### Nbre max de stagiaires

12

### Dates et inscriptions

[formation.handisport.org](http://formation.handisport.org)

### Contact

[formation@handisport.org](mailto:formation@handisport.org)

### Annulation

L'organisateur se réserve  
le droit d'annuler la  
session si le nombre  
de participants est  
insuffisant

### VAE

Possibilité d'obtenir  
une validation pour les  
candidats justifiant d'une  
expérience significative